

## Commémoration de la 3<sup>ème</sup> Journée Nationale de Mobilisation contre la traite des personnes

Conférence :

*LE RESPECT DES DROITS DES MIGRANTS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA LOI  
2015-036 RELATIVE AU TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS*

28 Septembre 2017 – Agadez



Ministère de la Justice

### Programme

- 16h00 - 16h10 Ouverture par Moussa Zaki, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Agadez
- Débat sur les droits des migrants***
- 16h10 - 16h30 *Droits des migrants dans le cadre des normes internationales et nationales relatives au trafic illicite de migrants*, Henna Mustonen et Maman Sadissou Laouali, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- 16h30 - 16h50 *Approche droits de l'homme en matière de migration*, Mariana Gomes Neto, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
- 16h50 - 17h10 *Droits des travailleurs migrants et de leurs familles*, Oumaria Maman, Conseiller Principal du Premier Ministre, Chef du Département Gouvernance et Modernisation Social, Cabinet du Premier Ministre
- 17h10 – 17h30 *Situation liée au respect des droits de l'homme pour les migrants au Niger*, Alichina Amadou Kourguéni, Secrétaire Général de la Commission Nationale des Droits Humains
- 17h30 - 17h45 *La protection des droits des migrants dans le cadre des projets de l'OIM*, Marine Buckenham, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- 17h45 – 18h30 Discussion en plénière - Questions et réponses

